



Paris, le 08 janvier 2019

Mon cher(e)s Camarades,

Après une année 2018 riche en revendications et surtout en luttes, il va falloir nous remettre encore une fois en ordre de bataille pour cette nouvelle année.

L'année 2018 a été marquée par une lutte historique des cheminots. Historique aussi bien sur sa longueur que sur sa forme.

Mais également par des élections professionnelles qui ont vu un maintien de la CGT en tant que première organisation syndicale !

Ne nous y trompons pas, l'année 2019 sera tout aussi intense que la précédente puisque la mise en place des CSE va profondément bouleverser le dialogue social sur nos établissements. Nous risquons de perdre en proximité et vous aurez donc un rôle essentiel à jouer, à savoir nous faire les remontées du terrain afin que nous puissions intervenir dans ces nouvelles instances.

L'année 2019 verra aussi la mise en place de la convention collective afin que le 1^{er} janvier 2020 l'ouverture à la concurrence puisse se faire. Au programme, fin des EPICs pour mettre des SA à la place, fin du recrutement à statut, transfert de personnel, etc.

Les 1ers éléments de cette convention collective sont loin d'être rassurant. Le patronat veut exploiter au maximum les agents et le décret paru entre Noël et nouvel an concernant le transfert de personnel en est l'exemple parfait. Aucune notion de volontariat et licenciement si refus !! Les promesses du gouvernement et de la direction n'étaient en réalité que des mensonges pour éteindre la grève !

Il ne nous faut pas non plus négliger le contexte politique et interprofessionnel où beaucoup de choses bougent avec notamment le mouvement des gilets jaunes qui est un mouvement atypique et qui doit nous interpeller mais aussi la volonté du gouvernement de réformer les retraites.

C'est dans ce contexte de bouillonnement revendicatif que se tiendra cette nouvelle année. Ne lâchons rien et tous ensemble, soyons réalistes. Exigeons l'impossible !

Je profite également de ce courrier pour vous inviter à la remise de FNI qui se tiendra au siège du syndicat (40 allée de Bercy, au dessus du CER) à partir de 12h30, le mardi 22 janvier 2019

P/ Le syndicat CGT des Cheminots de Paris gare de Lyon

Bérenger CERNON
Secrétaire général